

La Municipalité de Moutier met au concours le poste suivant :

**Un/e curateur/trice à 80 %
au Service social régional de la Prévôté.**

Le Service social régional de la Prévôté (SSRP) assure les prestations sociales pour les communes de Moutier et Belprahon ainsi que les mandats délivrés par l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte du Jura bernois.

**Activités
principales :**

- Assurer la protection des mineurs selon leurs besoins spécifiques
- Assister les parents de conseils et appuis dans leur prise en charge relative au soin, à l'éducation et à la formation de leur enfant
- Sur mandat de l'autorité supérieure, réaliser des enquêtes sociales pour déterminer les besoins des personnes concernées et formuler des propositions en s'appuyant sur les principes de subsidiarité et de proportionnalité
- surveiller les relations personnelles, notamment les droits de visite parentaux
- Défendre les intérêts personnels et financiers d'un enfant par l'établissement de sa filiation paternelle et la mise en place d'une convention d'entretien en allant jusqu'à représenter celui-ci au tribunal si nécessaire

Profil :

- Être au bénéfice d'un diplôme d'assistant/e social/e HES ou équivalent
- Être à l'aise avec les chiffres et les procédures administratives
- Posséder un sens aigu de la collaboration
- Maîtriser les outils informatiques
- Maîtriser la langue française, la connaissance de l'allemand étant un atout
- Être en possession d'un permis de conduite et d'un véhicule

Traitement

Selon l'échelle communale des traitements

Entrée en fonction

1^{er} juin 2025

Renseignements

Peuvent être obtenus auprès de Mme Patricia Gamma, Cheffe du social régional de la Prévôté (SSRP), par téléphone au 032 494 11 34 ou par courriel à : patricia.gamma@moutier.ch.

Postulation

Le dossier de candidature, accompagné des documents usuels **ainsi que d'un extrait du casier judiciaire**, doit être adressé, **par courriel uniquement à : chancellerie@moutier.ch** (si possible un seul fichier PDF groupant l'ensemble des documents).

Délai de réception des postulations : vendredi 25 avril 2025

Conseil municipal